DÉPARTEMENT DE LA CHARGITE MARTINANE LE 20-07-2023 RÉPUBLIQUE FRANCAISE ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT CANTON DE ROYAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU JEUDI 22 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de juin, à seize heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU (arrivée à 16h40), M. Jacques GUIARD, M. Denis MOALLIC, M. Gilbert THULEAU, membres élus

Mme Françoise BAUDE, M. Rolland BOIVENT, Mme Isabelle CHATEAU, membres nommés

Absents excusés:

Mme Christiane FOUCHER, Mme Hermine OSTROWSKI, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN

Représentés :

Mme Marie-Françoise BENOIT donne pouvoir à M. Gilbert THULEAU

M. Gilles CLABAUT donne pouvoir à M. Gérard MOALLIC

Madame Nadine DAVID (départ à 16h40) donne pouvoir à M. Philippe CAU

M. Claude DUCHÉ donne pouvoir à Mme Françoise BAUDE

Mme ISENDICK-MALTERRE (départ à 16h40) donne pouvoir à M. Rolland BOIVENT

Date des convocations: 14 juin 2023

Membres en exercice: 17

Membres présents: 8

Nombre de votants: 13

Contre: 0

Abstention: 0

N° 23-086

Pour: 13

OBJET: FOYER ETANG-Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 48 953,94 €

DÉCIDE

d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1			
A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		- 19 351,11	
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTES		+ 68 305,05	
Ligne 002 du compte administratif N - 1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)			
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)		48 953,94	
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N - 1			
D 001 (besoin de financement)	Accusé de réception en préfecture 017-261700115-20230622-DEL-23-086-DE		986-DE
R 001 (excédent de financement)	Date de télétra Date de récep	nsmission : 29/06/202 ion plelecture 229/06/	8 2023
E) SÕLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N - 1			
Besoin de financement		3 500,00	
Excédent de financement			
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E			
		I .	1

MISE EN LIGNE LE 20-07-2023

DECISION D'AFFECTATION

(pour le montant du résultat à affecter en C) :

1 - AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement

G) = au minimum, couverture du besoin de financement F

H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002

48 953,94

Un déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement

Fait à ROYAN, le 22 juin 2023

our le Conseil d'Administration

Président du CCAS,

Marte de Royan

ROYAM (S)

Certifié exécutoire compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, le 2910612023

Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan,

le 29/06/202>

Par délégation du Président,

La Directrice du CCA8

Frégérique SALLES

Accusé de réception en préfecture 017-261700116-20230622-DEL-23-086-DE Date de télétransmission : 29/06/2023 Date de réception préfecture : 29/06/2023